

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 37

Artikel: Chapeaux de paille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

brûlants de l'été. Ceux qui feront cette excursion en reviendront sans doute enchantés.

Quant à la manière irréprochable dont ces excursions sont organisées par l'agence Ruffieux et Ruchonnet, nous n'y reviendrons pas ; nous nous en référons à ce que nous en avons dit dans le *Conteur vaudois* du 9 juillet, à notre retour de Zermatt.

La *Science moderne* indique le moyen suivant de faire sept francs avec une pièce de deux francs : Déposer une pièce de deux francs dans un verre à moitié rempli d'eau, le couvrir avec une assiette et retourner habilement de manière à ne pas laisser échapper l'eau. La pièce de deux francs apparaît alors grande comme une pièce de cinq francs, et l'on voit au-dessus une seconde pièce de deux francs de grandeur naturelle.

Chapeaux de paille. — Pour les blanchir, il suffit de dissoudre 30 à 40 grammes de sel d'oseille par litre d'eau et faire autant de liquide qu'il en faut pour pouvoir y plonger entièrement le chapeau. Si l'eau devient un peu laiteuse, c'est un signe qu'elle contient de la chaux. Il faut éviter cela en prenant de l'eau douce du lac ou de rivière. On plonge le chapeau pendant quelques heures, en ayant soin de le retirer de temps en temps et de le plonger dans l'eau pure.

(Science pratique.)

Poudre pour le nettoyage des ustensiles. — Composez cette poudre comme suit :

Crème de tartre, 100 grammes.
Blanc d'Espagne, 100 »
Alun. 50 »

Bien mélanger afin d'obtenir une poudre homogène. Pour s'en servir, en délayer un peu dans de l'eau et en frotter les ustensiles avec un linge fin.

Boutades.

Mme D... avait fait demander une bonne dans un bureau de placement.

Le bureau de placement lui adresse une grosse fille à l'œil hardi, à la voix sonore, au geste délibéré.

Mme D... refuse ses services.

Quelques jours après, la même grosse fille revient chez Mme D... pour renouveler ses offres.

— Encore vous ! lui dit-elle fort surprise de sa nouvelle visite ; vous vous rappelez fort bien cependant que je vous ai déjà refusée...

— Mais, madame, je viens d'un autre bureau !

Le petit Toto, qui a pillé l'armoire aux confitures, a reçu de sa mère une verte semonce.

— Voyons, lui dit-elle en se radouissant, dis-moi que tu te repens et reconnais toi-même que c'est bien vilain d'être gourmand...

— Oh ! oui ! petite maman, c'est bien vilain... mais c'est bien bon !

Au temps où Pierre l'Ermite enrôlait des volontaires pour la guerre sainte, il se trouva un baron riche d'un grand fief et possédant, par surcroît, une méchante femme. Le noble sire, chargé de péchés, voulait aller à Jérusalem pour en obtenir le pardon, comme faisaient tous les autres, mais l'évêque lui dit : « Votre devoir vous oblige à rester dans votre manoir, mon fils ; vos vassaux et vos enfants auraient trop à souffrir de votre absence. »

Ainsi fut fait. Pourtant au jour de la bénédiction des croisés, le baron était au nombre des pieux soldats, bien qu'il ne dût pas quitter la terre de France. Et quand l'évêque dit : « Elevez vos croix pour que je les bénisse, » notre bon sire saisit très délicatement sa femme et la soulevant sans s'inquiéter de ses imprécations :

— Bénissez ma croix, seigneur évêque, cria-t-il, c'est la plus lourde de toutes celles qui sont ici !

Examen de recrues.

— Dites-moi, demande l'expert, dans quel cercle se trouve le village de Sainte-Croix ?

La recrue, sans hésitation :

— Dans le Cercle démocratique.

Il y a quelques années, chez le prince Guillaume, l'empereur d'Allemagne actuel, on célébrait l'anniversaire de naissance de l'un de ses fils. Le prince de Bismarck vint apporter ses félicitations et... un cadeau consistant en un orgue de Barbarie.

A quelque temps de là, le chancelier revenant au Palais, le jeune prince lui adressa des remerciements et lui dit, en même temps, qu'il ne pouvait tourner longtemps la manivelle parce que cela lui faisait mal aux bras.

Là-dessus Bismarck se mit en mesure de lui moudre quelques airs. Les autres petits princes, attirés par la musique, arrivèrent au galop et commencèrent à danser.

Leur père rentra au même instant ; voyant ce tableau, il s'approcha du chancelier et lui dit : « N'est-ce pas étonnant ? Voilà déjà que ces petits empereurs futurs dansent à vos flûtes ! »

Les temps ont bien changé depuis. La nombreuse progéniture de Guillaume II danse certainement encore, mais Bismarck ne tourne plus la manivelle.

Un de nos principaux agriculteurs des environs envoie l'autre jour son domestique à Lausanne.

— Jacques, lui dit-il, il te faut aller en ville, chercher une chaudière, dont on

m'annonce l'arrivée à la gare. Prends les trois chevaux, la montée sera pénible.

— Puisque vous descendez à Lausanne, lui dit aussi sa maîtresse, achetez-moi, chez M. Weith, un paquet d'aiguilles ; voici cinquante centimes.

Le domestique attelle les trois chevaux et part.

Vers le soir, et après de nombreux arrêts le long de la route, Jacques rentre au logis.

— Voici vos aiguilles, madame ; il y en a de tous les numéros, dit-il à sa maîtresse assise devant la maison, en compagnie de son mari.

— Et la chaudière, où est-elle, demande ce dernier ?

A cette question, Jacques rougit et se prenant la tête à deux mains :

— Sapristi !... je n'y ai plus repensé !

Bembow, amiral anglais, dut sa carrière à son seul mérite. Il avait commencé par servir en qualité de matelot, sans se douter de ce que la fortune devait un jour faire pour lui.

Dans sa seconde campagne, il n'occupait encore qu'un poste infime sur un vaisseau de guerre ; il servait un canon dans une action avec un de ses compagnons, à qui un boulet emporta la jambe.

— Je ne puis plus rester debout ! lui cria celui-ci. Porte-moi, je te prie, au chirurgien.

Bembow le charge aussitôt sur ses épaules et l'emporte.

Il n'était pas encore auprès du chirurgien, qu'un second boulet enleva la tête du blessé.

Bembow, qui ne s'en aperçoit pas, appelle à tue-tête le chirurgien, qui sort et qui, voyant sa charge, lui dit :

— Que diable veux-tu que je fasse d'un homme dont la tête est emportée ?

— La tête ? répond Bembow, surpris ; mais, il m'avait dit que c'était sa jambe !

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 104,50. De Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 59. — Barletta, à fr. 38,50. — Milan 1861, à fr. 38. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 104. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD